

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le douze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

5 septembre 2016

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, VEDANI Lionel, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent, Monsieur : BALOURDET Patrice.

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 9
Votants : 9

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1319/2016

Objet :

Projet d'implantation
d'un parc éolien sur le
territoire communal

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal le souhait pour la société Global Wind Power d'implanter sur la commune de Chepy un parc éolien.

Après étude du dossier de projet et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide de ne pas donner suite à ce dernier.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 13 septembre 2016.

Le Maire

J. ROUSSINET